

EL8 – Prévention et règlement des litiges douaniers

Traitement des contentieux et outils



OBJECTIFS

Connaître les points délicats du dédouanement pour anticiper les litiges douaniers. Utiliser les outils mis à la disposition des opérateurs et impacts du CDU (Code des douanes de l'Union) pour prévenir les litiges douaniers. Appréhender les contrôles et intervenir à la naissance du litige douanier pour un meilleur traitement. Savoir contester un litige douanier, intervenir pour un règlement transactionnel, déposer une demande auprès du médiateur de la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière (CCED).



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Intervention pragmatique basée sur des cas concrets de l'animateur et des participants.



PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Connaître les fondamentaux de l'international.

Quiz en amont et en fin de formation pour évaluer le niveau et les acquis des participants.



PROGRAMME

MISSIONS DE LA DOUANE ET OBLIGATIONS DES ENTREPRISES

- Les missions de la douane
- Obligations des entreprises et moyens d'y satisfaire

ACTEUR DU DÉDOUANEMENT

REPRÉSENTANT EN DOUANE ENREGISTRÉ

- Représentation directe et indirecte
- Le mandat de représentation

NOTIONS DE DETTE DOUANIÈRES ET CAUTIONS

- Naissance de la dette douanière
- Les garanties douanières et dispenses de garanties

RESPONSABILITÉ DES ACTEURS DU DÉDOUANEMENT

- Les acteurs et leurs responsabilités
- Qui est responsable des éléments de la déclaration ?
- Comment réduire les litiges ?

PRÉVENTION DES LITIGES DOUANIERS

PROCÉDURES ET RÉGIMES

- Procédures de dédouanement (PDD-DCN-DCC)
- Régimes douaniers (Transits, définitifs et particuliers)

-> Les 3 notions essentielles pour déterminer le traitement douanier réservé à une marchandise

LA CLASSIFICATION OU ESPÈCE

• RTC Renseignement Tarifaire Contraignant
ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE ET
NON PRÉFÉRENTIELLE

• Les justificatifs d'origine

-Dématérialisation des justificatifs

Statut exportateur agréé

Statut REX exportateur enregistré

-Documents justifiant l'origine :

EUR1, ATR, EUR-MED, CO, "déclaration d'origine long terms"

• Le renseignement contraignant sur l'origine (ROC)

VALEUR

• Valeur fiscale et valeur stratégique
• DV1

• Autorisation de valeur provisoire, autorisation d'ajustement de la valeur en douane

LES CONTRÔLES DOUANIERS

Avant/Après dédouanement

Fin du contrôle et suite de la notification

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LITIGES DOUANIERS ET LES SANCTIONS

RÈGLEMENT DES LITIGES DOUANIERS

- Contestation engagée, transaction, AMR (Avis de mise en Recouvrement)
- Demande de remboursement (formalisation avec le CDU)



05 mars 2024
12 novembre 2024



690 €
(HT)



1 jour
7h



Responsables ou collaborateurs d'un service Transport, Logistique, Export, Douane d'une entreprise industrielle ou commerciale. Chefs d'entreprises, responsables commercial, responsables ou collaborateurs de l'administration des ventes ou de service achat, juristes d'entreprise.



Après avoir été responsable logistique, douane et transport d'une entreprise française de chimie, puis responsable logistique d'une grande entreprise de service, engagée dans l'étude, la réalisation et l'accompagnement des collectivités et des entreprises dans leurs projets internationaux, ce spécialiste des douanes, de la réglementation du Commerce Extérieur et de la logistique à l'international, est depuis dix ans consultant et Formateur.

SE PRÉPARER EFFICACEMENT

+33(0)1 40 73 34 44
info@formatex.fr
www.formatex.fr



Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations Formatex, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS EN INTER-ENTREPRISES :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription figurant sur le site ou en annexe aux documents envoyés en PDF, dûment complétés, soit en ligne (site Formatex), soit par télécopie ou courrier. Pour chaque inscription, Formatex adresse à son client une convention de formation en deux exemplaires. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au client dès confirmation du maintien de formation.

FORMATIONS EN INTRA-ENTREPRISE ET PARCOURS PERSONNALISÉ :

Les formations en intra-entreprise et coaching font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

INFORMATION PRISE EN CHARGE OPCO :

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCO, il doit vérifier l'éligibilité de la formation et procéder à la demande avant la formation selon les délais imposés par l'OPCO. Formatex transmettra tous les documents relatifs à l'action de formation mais ne procédera pas à la subrogation de paiement.

• N° d'existence : 11755181175 - SIRET : 398 167 890 00035

La facture est émise avant ou après la formation selon qu'il s'agisse d'une formation en inter ou intra-entreprise. Elle est adressée à l'entreprise directement. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de Formatex ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition). Formatex est assujéti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc hors taxe.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

- Pour un inter-entreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où Formatex en est informé (courrier, fax ou e-mail) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 50 % si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation
- Pour un intra-entreprise : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale, les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 15 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % du coût de l'intervention seront dues à Formatex.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX :

Formatex se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le client est prévenu au moins sept jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

RELATION CLIENT-FOURNISSEUR :

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux formateurs missionnés par Formatex et à prendre contact systématiquement avec Formatex pour toute suite éventuelle, quelle qu'elle soit.

Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphone, fax, e-mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de Formatex.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout autre document mis à la disposition du client et de son personnel sont la propriété de Formatex ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Formatex ou de ses ayants droit. Les parties s'engagent à garder confidentiel les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : <https://www.formatex.fr/reglement-interieur-applicable-aux-stagiaires/>

LA FORMATION

Intitulé : Code :

Date(s) souhaitées :

Prix :

- Prix net/participant :
- Participation du déjeuner : OUI (20€/jour) NON

Total net (en euros) :

L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Numéro SIRET : Code NAF :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

Responsable de formation : M. Mme.

Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | | | |

Adresse e-mail : Fax : | | | | | | | |

PARTICIPANT N°1 :

M. Mme.

Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | | | |

Adresse e-mail : Fax : | | | | | | | |

Fonction :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

RQTH : Oui Non

PARTICIPANT N°2 :

M. Mme.

Nom : Prénom : Téléphone : | | | | | | | |

Adresse e-mail : Fax : | | | | | | | |

Fonction :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

RQTH : Oui Non

FACTURATION/FINANCEMENT

Bon de commande : Oui Non Si oui, n° :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

Ci-joint un chèque en EUR : Oui Non

Date et signature :

Je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente détaillées au recto ou accessible à l'adresse suivante www.formatex.fr/mentions-legales.html, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements FORMATEX et en particulier ma responsabilité civile.

Si financé par un OPCO, pas de subrogation de paiement.